

Rapport financier

Mesdames et messieurs, chers adhérents et amis de la MJC, le conseil d'administration est heureux de vous présenter les comptes de l'exercice du 01 septembre 2020 au 31 aout 2021.

Les dirigeants de l'association et le trésorier ont validé les comptes qui vous sont présentés.

Ces mêmes comptes ont été transmis au cabinet TOREGROSSA VASSALLO puis soumis à M BURNET, commissaire aux comptes, pour certification.

Nous allons tout d'abord nous attacher au bilan, puis dans un second temps au compte de résultat.

1) LE BILAN :

Le total du Bilan baisse de 22.252 €.

Dans le détail :

Au niveau de l'actif :

Nous avons renouvelé le parc informatique vieillissant de la MJC, ce qui explique L'augmentation de 2224 € sur ce poste.

Les disponibilités passent de 216460 € à 56811 €, ce qui s'explique notamment par le fait qu'en date du 31/08/2021, nous n'ayons pas reçu l'ensemble des subventions, et notamment celles de la ville. Vous pouvez le voir sur la ligne au-dessus : « autres » pour 155.080 €.

Au niveau du passif du bilan :

Comme nous l'avons voté lors de la dernière assemblée générale, nous avons affecté l'intégralité de notre résultat de l'an dernier, 23.057 € sur le fonds associatif, qui passe donc de 68.197 € à 91.254 €

Notre résultat de cette année passe lui en négatif, à -14.285 €, soit une baisse de 37.342 € par rapport à l'exercice précédent.

Nous avons également, du fait de la COVID, consenti des avoirs aux adhérents n'ayant pas pu suivre l'intégralité de leurs activités, ce pour un montant total de 8.689 €.

2) LE COMPTE DE RESULTAT :

Tout d'abord, au niveau des produits :

Nos produits d'exploitation passent de 138.642 à 125.409, soit une baisse de 12.779 €.

Du fait de la COVID, le poste participation aux activités baisse de 35.367 €, du fait que nous n'ayons pu maintenir toutes les activités prévues en temps normal, et que le nombre d'adhérents ait baissé d'une année sur l'autre.

Les activités pendant les vacances subissent la même chose, avec une baisse de 3394 €.

Nous avons également perçu une prestation de services CAF, que nous n'avons pas l'an dernier, pour un montant de 29.729 €, correspondant à une nouvelle subvention relative aux activités exercées en direction des jeunes des collèges et lycées notamment.

Au niveau des cotisations, nous avons perçu 24,34% de moins que l'an dernier, ce qui explique ce que je vous disais précédemment.

Nous avons également effectué une reprise des provisions pour charges d'exploitation du fait du départ à la retraite de Ghislaine FRUITIER, pour un montant de 20.566 €

Au niveau des charges :

Bien que les revenus d'activités aient baissé, vous pourrez constater que les charges liées à ces activités augmentent, notamment du fait que les activités nous coûtent plus cher qu'auparavant.

Nous avons quasiment doublé nos dépenses pour l'activité EVS, passant de 3091 € à 5840 €, tout comme les fournitures administratives et informatique qui passent, elles, de 2.581 € à 4.839 €, et ce notamment du fait de la mise en place du nouveau logiciel de gestion Goasso.

Les services extérieurs baissent, quant à eux, de 14.073 €, du fait que nous y ayons moins eu recours de par la pandémie, mais également de par le changement de statut de notre comptable, passée de prestataire externe à salariée.

Au niveau des salaires, ceux-ci augmentent « artificiellement » du fait, comme je l'ai écrit précédemment, du changement de statut de notre comptable, mais également du départ à la retraite de Ghislaine FRUITIER. Quelques précisions cependant : Tout d'abord, il y a eu un doublon de poste entre l'arrivée de Sarah GEORGES et le départ de Ghislaine FRUITIER. Ensuite, Dan PIMENTA a été remplacé par Marion BINVIGNAT TAILLEUR, qui a un salaire plus important. Enfin, Nous avons arrêté Anima Junior et Perrine PREVITALI a malgré tout continué à être payée par la MJC jusqu'en juin, moment auquel nous avons négocié avec elle une rupture conventionnelle pour un montant de 2.500 €.

Nous avons également effectué une dotation aux provisions pour 11.251 €, relatives au chômage partiel, pour faire face aux éventuelles reprises de subventions de nos financeurs, et notamment de l'Etat.

Notre résultat passe donc de 23.057 € à -14.285, soit un écart de 37.342 € par rapport à l'exercice précédent.

A titre d'information, la valorisation des heures passées par les bénévoles pour le bon fonctionnement de la MJC a été de 811.25 heures, valorisées à 8.315 €. Cette information est donnée à titre indicatif, n'ayant aucun impact sur notre résultat, mais exigée par la loi.

Conclusion/remerciements :

Il convient de remercier la ville d'Aix les Bains, qui met à notre disposition des locaux qui permettent non seulement de poursuivre mais également de développer des activités en faveur de la population du bassin Aixois.

Nous remercions également nos financeurs : la ville d'Aix les Bains, la CAF, le département, le ministère de la jeunesse et des sports pour leur confiance et leur soutien qui marque leur volonté de faire valoir notre association et ses acteurs au sein d'une municipalité dynamique et à l'écoute.

Il convient enfin de remercier les salariés, prestataire et bénévoles qui, malgré la pandémie, s'investissent chaque jour afin de permettre à la MJC d'être toujours plus présente. Ils savent rester impliqués et dynamiques malgré les difficultés d'exercice de leur métier, et ce depuis deux ans maintenant.

Les documents comptables sont à votre disposition au secrétariat de la MJC.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.